



# Bruges

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300759-20230626-DEC-2023-56-CC

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2023

Le 26 juin 2023

**DEC-2023-56**

PTO / Centre commande publique / SP

## DÉCISION

**VU** la délibération du Conseil Municipal (n° 2020.03.05) en date du 10 juillet 2020, reçue à la Préfecture de la Gironde le 10 juillet 2020, concernant les attributions du Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment celle de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

**VU** l'arrêté du Maire (n° PERM-2022-108) en date du 25 Août 2022, reçu à la Préfecture de la Gironde le 09 septembre 2022, portant délégation de fonction à M. Pierre CHAMOULEAU, neuvième adjoint au Maire, délégué à l'administration générale, à la citoyenneté et à la commande publique,

**VU** la Décision du Maire en date du 7 décembre 2022 (n° DEC-2022-162), reçue par la Préfecture de la Gironde le 27/12/2022, concernant l'attribution du marché N°2022-BRU722 relatif à un marché de maintenance, d'assistance et d'accompagnement méthodologique au logiciel REGARDS à RESSOURCES CONSULTANTS FINANCES, candidat individuel titulaire, domicilié à RENNES (35000), SIRET N° 381 681 527 00085, pour un montant forfaitaire de 9 177,40 €HT pour la maintenance, l'assistance et l'accompagnement méthodologique et de 1 056,00 €HT de frais de déplacement maximaux estimés, pour un montant maximal annuel estimé de 10 233,40 €HT soit 12 280,08 €TTC

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de faire évoluer la prestation au 1<sup>er</sup> janvier 2024 suite au passage de la solution REGARDS en mode web et la proposition de nouveaux services dont l'abonnement PREMIUM par le titulaire du marché ;

Le Maire **DECIDE** :

- **De signer** l'avenant n°1(avec incidence financière), avec RESSOURCES CONSULTANTS FINANCES candidat individuel, pour le passage de la solution REGARDS en mode SAAS (web) et l'abonnement au service PREMIUM à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.  
Le montant annuel des prestations maintenance/assistance et accompagnement sera d'un montant total de 8 390,41 € HT, soit 10 068,49€ TTC, représentant une baisse de 8,57% sur le marché initial.

Les dépenses sont inscrites sur le budget de l'exercice en cours.

Fait et décidé les jour, mois et an ci-dessus.  
Pour copie conforme au registre des décisions.



Le Maire,  
Pour le Maire et par délégation,  
L'Adjoint au Maire,

**Pierre CHAMOULEAU**